

27 nov 2025 -12:00

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et sept organisations d'employeurs s'associent pour promouvoir l'égalité de genre sur le marché du travail

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et les organisations interprofessionnelles représentatives des employeurs Beci, Boerenbond, FEB, UCM, Unisoc, Unizo et Voka ont signé le 27 novembre un accord de coopération visant à renforcer l'égalité de genre sur le marché du travail.

Cette coopération poursuit l'objectif commun de promouvoir l'égalité de genre sur le marché du travail et de lutter contre la discrimination et les inégalités. Les organisations souhaitent ainsi offrir les mêmes opportunités sur le marché du travail à chacune et chacun et éliminer les obstacles structurels.

L'accord établit un cadre structurel pour organiser le dialogue, le partage de connaissances et les projets communs. Les parties signataires souhaitent ainsi renforcer leur action respective en matière d'égalité de genre sur le marché du travail. Elles s'engagent à approfondir la connaissance et l'application de la législation pertinente et à prendre des initiatives en faveur de l'égalité de genre.

Concrètement, l'accord prévoit les dispositions suivantes :

- une concertation régulière entre l'Institut et les organisations d'employeurs afin d'échanger des informations et de définir des projets communs ;
- un soutien aux employeurs par l'Institut au moyen d'outils, de documentation et de formations, notamment via le site web [Gender@Work](#) ;
- des possibilités de consultation mutuelle et de conseils dans le cadre de projets spécifiques ;
- un échange politique par le partage d'avis, de rapports et de statistiques.

L'accord a une durée de trois ans et sera ensuite renouvelé tous les trois ans.

« De nombreux progrès ont déjà été réalisés, mais l'égalité de genre sur le marché du travail reste encore parfois un point d'attention. Pour réaliser des progrès durables, il est essentiel de collaborer, car cela profite tant aux travailleur·euse·s qu'aux entreprises. Cet accord entre l'Institut et les différentes organisations d'employeurs nous permettra de jeter un pont entre les politiques et la pratique. Nous pouvons ainsi encore mieux soutenir les entreprises dans leurs efforts pour créer un environnement de travail inclusif », soulignent les signataires





Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Porte-parole (FR)
+32 2 233 40 34
+32 479 25 04 41
veronique.debaets@iefh.be

Aline Defer
Contact presse
+32 2 235 55 20
aline.defer@igvm.be

